

## Programme Année scolaire 20/21

Les inscriptions aux cours collectifs de natation, natation sportive et d'aquagym, se font par semestre ou pour toute l'année, alors que les cours d'aquabike et de mermaiding se font uniquement pour le semestre.

- 1) Premier semestre : du 1er septembre 2020 au 23 janvier 2021
- 2) Second semestre : du 25 janvier 2021 au 19 juin 2021 pour les cours donnés à Thônex et au 11 juin pour les cours à Conches.
- 3) Année scolaire : du 1er septembre 2020 au 11 juin 2021, pour les cours donnés à Conches et au 19 juin pour les cours à Thônex. Vous pouvez vous inscrire pour toute l'année scolaire et régler en une seule fois (réduction de 5%) ou vous pouvez régler en 2 fois, à chaque début de semestre (sans réduction de prix).

## Horaires et dates des cours

Tous les horaires des cours de natation et natation sportive, aquagym, aquabike et mermaiding figurent sur notre site internet.

Les dates des cours seront indiquées sur les confirmations et vous pourrez également les consulter sur notre site. Sur demande, nous vous envoyons volontiers ces informations au format PDF.

## Tarifs

THÔNEX	1er semestre	2e semestre	1er et 2e semestre	Année (-5%)
- NATATION/ PREPARATION SPORTIVE (25 minutes) - NATATION SPORTIVE (45 minutes) entrées non comprises	CHF 323.00	CHF 323.00	CHF 646.00	CHF 613.70
AQUAGYM (45 minutes) entrées non comprises	CHF 340.00	CHF 340.00	CHF 680.00	CHF 646.00
AQUABIKE (45 minutes) entrées non comprises	CHF 480.00	Selon nbre séances	Inscription au semestre	-
MERMAIDING (60 minutes) entrées comprises	CHF 480.00	CHF 480.00	Inscription au semestre	-
CONCHES - entrées comprises	1er semestre	2e semestre	1er et 2e semestre	Année (-5%)
- NATATION/ PREPARATION SPORTIVE (25 minutes) - NATATION SPORTIVE (45 min.)	CHF 343.00	CHF 343.00	CHF 686.00	CHF 651.70
AQUAGYM (45 minutes)	CHF 360.00	CHF 360.00	CHF 720.00	CHF 684.00

## Tarifs des cours privés

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| - Cours privé de 25 minutes                 | CHF 37.00/séance           |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (2 élèves) | CHF 27.00 par élève/séance |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (3 élèves) | CHF 24.00 par élève/séance |

Les inscriptions aux cours privés ou semi-privés (adultes et enfants) se font à la carte, mais pour au minimum 5 leçons consécutives.

## Inscriptions en ligne

Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne depuis notre site internet depuis votre tablette ou votre ordinateur : [www.ecolenatationhonex.ch](http://www.ecolenatationhonex.ch)

Tous les cours et le nombre de places disponibles y sont indiqués. Vous pourrez ainsi choisir tranquillement vos préférences de jour, horaire, lieu, en fonction de votre niveau ou de celui de votre enfant.

## Détermination du niveau de votre/vos enfants

### NOUVEAUX ELEVES

Nous évaluerons les nouveaux élèves tous les jeudis soirs des mois de juillet et août (sauf le 27 août). Veuillez vous adresser au secrétariat pour fixer un rendez-vous. : [secretariat@ecolenatationhonex.ch](mailto:secretariat@ecolenatationhonex.ch) ou 022 349 0422

Les enfants débutants de 4 et 5 ans n'auront pas besoin d'être évalués et seront placés dans des groupes de niveau 1.

### ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : [secretariat@ecolenatationhonex.ch](mailto:secretariat@ecolenatationhonex.ch) ou 022 349 0422

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation.

## Conditions générales

### Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences excusées ou non ne donnent lieu ni à remplacement ni à remboursement. L'Ecole de natation de Thônex est dépendante de la gestion des bassins de la Commune de Thônex pour les cours donnés à Thônex et du service de location des salles de l'Etat de Genève pour ceux de Conches. Elle ne peut être tenue pour responsable de leurs décisions. Une indisponibilité des lieux ne donne pas droit à un remboursement.

En cas de problème non prévisible à l'avance, qui oblige l'Ecole de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Un cours de remplacement pourra être proposé.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 3 semaines consécutives, et sur présentation immédiate d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

### Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur la facture que vous avez reçue ou recevrez par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

## Nos coordonnées de paiement

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

## Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements 10 entrées au tarif réduit de 18 francs (enfants) et de 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Les élèves qui suivent les cours de mermaiding ne paient pas d'entrée, celle-ci étant comprise dans le prix des cours. L'accès aux vestiaires se fait par la porte de secours, située près des caisses.

Les élèves qui suivent les cours à Conches (dans le bâtiment de Ecole de Formation Préprofessionnelle, 20, chemin Dupuy, 1231 Conches) s'acquittent d'une participation aux frais de location du bassin, de 20 francs par semestre ou 40 francs par année.

## Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

## Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs. Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

A Conches, à l'exception de la première leçon, les accompagnants ne restent pas au bord du bassin. Deux journées « portes ouvertes » sont prévues à la fin de chaque semestre.

## Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.